



Aquisition d'une nationalité française

Par **hamou69**, le **02/03/2015** à **19:15**

bonsoir.

je suis un algérienne et j'ai un arrière grand père qui a exercé la fonction d'un caïd pendant la colonisation française et je veux savoir si j'ai le droit de demander une nationalité française.
merci d'avance

Par **aguesseau**, le **02/03/2015** à **20:00**

bjr,

la situation de votre arrière grand père ne vous est d'aucune utilité pour prétendre, vous-même à la nationalité française.

ce qui est important c'est la nationalité de votre père ou de votre mère à votre naissance ou durant votre minorité.

cdt